

## Procès-verbal du 3<sup>ème</sup> Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2020/2021

Mardi 22 juin à 18h

### Présents :

École : Mmes Grès, Gautier, Lorenzo, Thollon, Malassis, Ortis, Peyrou, Paul-Victor, Rouquette et M. Icher (directeur)

Mairie : Mme Belmonte (adjointe au maire), Mme Fabry (conseillère déléguée), M. Barrué (responsable mairie)

### Représentants des parents :

- F.C.P.E : Mmes Chauvin, Darquié, Egéa, Jaoui, Mothe, Quézédé et Rivat

- ALPE : Mmes Berouzi, Chaubeton, Servant et Soulé

Mme Khorsi (Inspectrice de l'Éducation Nationale) est excusée.

### **1- Bilan de l'année scolaire marquée par le contexte sanitaire**

Le contexte sanitaire aura marqué toute l'année scolaire : les conditions d'accueil des élèves auront été impactées par le respect d'un protocole sanitaire qui aura subi tout au long de l'année de nombreux aménagements.

Il y a eu 3 protocoles différents (septembre – novembre – février) et le dernier en date a été enrichi d'au moins 8 « Foire aux questions » différentes.

Il a fallu faire preuve d'adaptation mais les élèves, parents et enseignants ont su s'adapter.

Les principales mesures contraignantes auront été :

- Le port du masque en intérieur et extérieur (levée de l'obligation du port du masque en extérieur le 17/06) - chaque fois que nécessaire un nouveau masque a été fourni aux élèves en ayant besoin. Les parents d'élèves de l'école Pagnol ont défendu le port du masque des élèves pour qu'ils puissent être à l'école au maximum en présentiel ; les parents d'élèves indiquent que cette position et celle contre le projet de manifestation « anti-masque » leur ont valu quelques messages violents de la part de parents extérieurs à Pagnol. Ce travail de soutien des parents d'élèves a participé à l'effort collectif et à la bonne application sur l'école Pagnol de cette mesure contraignante.
- Le non brassage des groupes notamment en cantine (respect de l'obligation de manger classe par classe et toujours à la même place).
- Le non accueil des élèves lorsqu'une enseignante est absente et non remplacée.

*Remarque* : concernant cette dernière mesure, sur l'ensemble des jours de classe ouverts cela n'a représenté que 6 jours au total (1 jour pour une classe de CM1 – 1 pour une classe de CE2 – 2 pour une classe de CE1 et 2 pour une autre classe de CE1).

Concernant les cas de COVID, 11 ont été déclarés chez les élèves et 19 ont été déclarés cas contacts mais l'origine était toujours intra-familiale. Il n'y a eu aucune transmission avérée entre élèves.

La diffusion des informations sur le blog et le recours aux mails auront été généralisés permettant l'information la plus transparente possible et permettant d'assurer la continuité pédagogique.

Les parents d'élèves saluent le travail de communication réalisé par l'école.

*Remarque* : chaque fois que nécessaire les enseignant-e-s ont transmis le travail par mail... mais pour l'an prochain il sera précisé dans le règlement intérieur que cette disposition ne s'applique qu'en cas d'absence de l'élève pour maladie ou pour cause de contexte sanitaire. Il ne peut y avoir de continuité pédagogique pour convenance personnelle (*exemple d'une famille qui part en vacances durant le temps scolaire et qui demande la transmission du travail*).

Au final, pour l'école Marcel Pagnol, il n'y a eu aucune fermeture de classe.

## 2- Vie scolaire :

### a) Suivi des effectifs – prévision pour la rentrée de septembre 2021

	Passages	Départs	Arrivées	Effectifs
PS			15	<b>15</b>
PS-->MS	11	0	0	<b>11</b>
MS-->GS	30	0	0	<b>30</b>
GS-->CP	86	0	3	<b>89</b>
CP-->CE1	77	2	2	<b>77</b>
CE1-->CE2	75	2	3	<b>76</b>
CE2-->CM1	83	0	2	<b>85</b>
CM1-->CM2	71	3	1	<b>69</b>
Totaux	433	7	26	<b>452</b>

L'effectif de l'école Pagnol est déjà très chargé avec une moyenne de 26,64 élèves par classe.

On espère qu'il n'y aura pas de nouvelles inscriptions durant l'été au risque de mettre à mal l'organisation pédagogique aujourd'hui prévue et de rendre les conditions de travail encore plus difficiles (les prévisions font état de 26 élèves en CP...).

Ces effectifs ne permettent malheureusement pas d'envisager des GS ou des CP à 24 pourtant prônés par des objectifs nationaux.

Les parents d'élèves partagent leur inquiétude et regrettent la politique municipale en matière de gestion des effectifs. Depuis plusieurs années ils ont alerté la mairie sur la nécessité de réfléchir à des structures d'école moins importantes et à la création d'un 5ème groupe scolaire. Ils regrettent de ne pas avoir été plus souvent concertés sur l'évolution démographique de Plaisance.

Mme Belmonte, adjointe au maire, rappelle que la nouvelle municipalité s'est engagée pour la construction d'un nouveau groupe scolaire (d'ici à 2024) et que les parents d'élèves seront associés (l'ont déjà été pour une 1ère étape) à la création de ce nouveau groupe dans un nouveau quartier.

### b) Ouverture d'une 15<sup>ème</sup> classe en élémentaire – équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est très stable puisqu'il n'y aura aucun changement si ce n'est l'arrivée de 2 nouveaux enseignants qui enseigneront ensemble sur une classe.

La 15<sup>ème</sup> classe sera installée dans l'actuelle salle de réunion des enseignant-e-s.

Un point sur les AESH (adultes accompagnant des élèves en situation de handicap) sera réalisé au 1<sup>er</sup> conseil d'école en octobre 2021. Cette année, face aux moyens humains insuffisants, les parents d'élèves se sont mobilisés (la FCPE a notamment accompagné une famille et écrit une lettre à l'Inspection Académique) permettant ainsi la nomination d'une personne supplémentaire pour accompagner un enfant qui en avait besoin. Ce sujet sera suivi de près par les parents d'élèves pour s'assurer que tous les élèves puissent être accueillis dans de bonnes conditions.

### c) Passage au collège

71 élèves quittent l'école élémentaire pour se rendre au collège :

- 32 au collège Jules Verne
- 32 au collège Galilée
- 5 dans un collège public de leur secteur (adresse de résidence hors Plaisance) et 2 en collège

privé

- 4 familles avaient demandé une dérogation (transfert de Galilée vers Jules Verne) mais 1 seule a été acceptée pour fratrie.

Les visites des 2 collèges du secteur (Jules Verne et Plaisance) seront finalement organisées vendredi 02 juillet après-midi.

Les parents d'élèves posent la question de l'ouverture d'un nouveau collège en parallèle du nouveau groupe scolaire est posée par les parents. Mme Fabry, conseillère déléguée à l'éducation, précise que la municipalité a présenté un projet pour accueillir un nouveau collège mais la décision relève du conseil départemental qui est compétent dans la gestion des collèges.

### **3- Projet d'école – actions pédagogiques:**

- a) Actions du conseil des élèves : le principal objectif est le suivi du comportement des élèves dans la cour. Le constat est que la règle du non-brassage des groupes a diminué de moitié le nombre d'élèves présents pour chaque récréation et cela a réduit de manière notable les incidents. L'autre priorité travaillée a été la mise en place d'actions pour la protection de notre environnement. Une réflexion sur les déchets générés par les goûters, le suivi de la propreté de la cour et des abords de l'école sont désormais réguliers.

Une journée « goûters 0 déchet » (le lundi) a été lancée mais devra être reprise à la rentrée pour être amplifiée.

Un projet d'aménagement d'un terrain situé entre la CPAM et l'école Pagnol est en cours de réflexion pour y réaliser une réserve à oiseaux (installation de nichoirs et autres hôtels à insectes).

- b) Challenge « Allons-y tous à vélo » : organisée le 28 mai par l'association 2P2R Plaisance et en concertation avec les représentants de parents d'élèves, cette journée a connu un vif succès sur l'école Pagnol. Il y a une réelle volonté de développer les modes de déplacement propres mais le stockage des vélos reste une problématique à travailler avec la municipalité. Pour la rentrée prochaine, un nouveau local vélos d'environ 30 places sera disponible (près du préfabriqué).

Les parents saluent l'engagement de l'école pour cette journée qui outre le côté symbolique permet de pointer du doigt les difficultés des déplacements à vélo :

- Manque de pistes cyclables autour de l'école. La municipalité rappelle s'être engagée dans une politique de développement des pistes cyclables.
- Le poids du cartable qui peut déstabiliser un jeune élève à vélo : cette question du poids du cartable est une vraie question à réfléchir ensemble, parents et enseignants. Sur l'école Pagnol il n'y a pas de manuels, pas de livres distribués. Chaque soir un élève doit avoir au maximum 4 à 5 cahiers (souvent moins), qui ne représentent pas un poids excessif. Il faut accompagner chaque élève à l'école mais aussi à la maison pour s'assurer qu'il ne transporte que le nécessaire. Les parents d'élèves proposent d'organiser une action commune sur ce sujet l'année prochaine.

Les parents profitent de ces questions d'aménagement de parc à vélos et de pistes cyclables supplémentaires pour relancer la question d'un abri sur le parvis de l'école pour permettre aux parents qui attendent de s'abriter en cas de pluie ou de soleil généreux. Cet investissement doit à nouveau être budgétisé par la mairie et sera remis au vote du budget en novembre 2021.

- c) Projet de labellisation E3D : toutes ces actions, tous ces projets, ont incité l'équipe enseignante à rédiger une fiche action de son projet d'école pour s'engager dans une démarche de développement durable. A terme et selon le nombre d'actions réellement menées, une demande de labellisation de l'école sera envisagée (reconnaissance des ses actions dans le domaine du

développement durable)

Le futur projet d'école qui débutera en 2022 ou 2023 devrait fortement s'inspirer de cette démarche.

*Pour rappel : le projet d'école actuel (2018/2022) s'intitule P.A.G.N.O.L (Partager – Apprendre – Grandir – Nourrir – Ouvrir – Lire). Il s'articule autour de 3 grands axes :*

- *favoriser la réussite de chaque élève*
- *participer à l'enrichissement personnel de chaque élève*
- *rendre l'élève citoyen et acteur de sa propre construction*

Les parents d'élèves encouragent les enseignant-e-s à poursuivre les actions engagées et rappellent leur soutien aux projets qui seront menés pour participer à l'enrichissement culturel des élèves (sorties culturelles ou sportives mais aussi classe découverte).

Les parents d'élèves rappellent enfin leur aide financière ou leur soutien pour engager des actions permettant de financer d'éventuels projets de classe découverte.

#### **4- Bilan des activités ALAE**

*voir bilan joint à ce procès-verbal*

Les parents d'élèves saluent le travail d'animation réalisé et souhaitent que ce tableau présentant toutes les activités menées durant le temps ALAE soit publié et diffusé au plus grand nombre : il sera affiché sur le blog de l'école.

Les parents d'élèves constatent qu'il y a un changement régulier d'animateurs. Ils se demandent si ce « turn-over » ne perturbe pas le bon fonctionnement du service, notamment le soir à la remise des élèves aux parents quand l'animateur dédié ne connaît pas les adultes se présentant à l'école. Il serait souhaitable que ce soit la ou les mêmes personnes qui assurent cette remise aux parents pour garantir le niveau de sécurité requis.

Enfin, les parents d'élèves pointent de nouveau la mauvaise ergonomie du portail « Familles » et la difficulté pour certains parents à l'utiliser alors qu'il est censé faciliter les inscriptions. L'ergonomie du site déjà pointée du doigt mériterait une simplification ou une utilisation plus intuitive. Cette remarque sera relayée par les élues au service informatique ou au prestataire en charge de ce portail.

Parmi les activités proposées par l'école et l'ALAE, un cycle piscine pour certaines classes. Les parents se réjouissent du retour des élèves à la piscine. Ils questionnent la mairie sur l'aménagement de la piscine couverte de type « nordique » (modulable) qui favoriserait une organisation plus aisée du cycle piscine, obligatoire en primaire. La mairie informe que le conseil municipal a pour l'instant renoncé à ce projet lors des derniers arbitrages budgétaires.

Pour finir, Mme Belmonte informe le conseil d'école que la municipalité devra se prononcer d'ici la fin de l'année 2021 sur les rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2022.

La proposition de la mairie est de laisser les parents d'élèves organiser une consultation : la mairie apportera son soutien logistique. Cependant les parents d'élèves estiment que la responsabilité de cette consultation relève de la mairie. Ils ne réitéreront pas l'expérience de l'enquête aux parents réalisée il y a 4 ans et entièrement assumée par une poignée de parents d'élèves totalement bénévoles. Il conviendra que M. Le Maire et les associations de parents d'élèves se rencontrent pour en déterminer les modalités d'organisation.

*La séance est levée à 20h08.*